

FICHE DE SECURITE

CBP – Cabine Protect Basic

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Nom du produit: Cabine Protect Basic

Numéro d'article: CBP 05B-10B-25B

Fournisseur:

Chemical Europe
Westpoort 11-13
B-2070 Zwijndrecht
Tel.: +(32) (3) 234 87 80
Fax: +(32) (3) 234 87 89
E-mail: info@chemicar.eu

Numéro d'appel d'urgence: +(32) 0473 96 91 32

2. Information sur les composants

Composition chimique

Description : Mélange de coating collant à base d'eau

		<u>N° CAS</u>
Butylglycole	< 5%	111-76-2
Isopropanole	< 5 %	67-63-0
Sodium	< 0,1 %	
Glycérine	< 25%	
Sucre	< 25%	
Surfactant	< 5%	37205-87-1
Epaississant	< 5%	
H2O		

3. Identification des dangers

Description du danger: -

Description du danger pour l'homme et l'environnement:

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux. Seulement utilisation professionnelle.

4. Description des premiers secours

Général

Consulter un médecin en cas de doute ou plaintes persistantes.

Après inhalation

Faire reposer la personne. En cas d'une respiration irrégulière, appliquer de la respiration artificielle. Rien donner à manger ou boire. Si la personne est inconsciente, essayer de mettre la personne dans une position stable et couchée sur le côté.

Après ingestion

S62 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, ne pas vomir.

Après contact avec la peau

S28 Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

S26 Rincer bien et longtemps avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Recommandé

Utiliser un appareil respiratoire si possible. Les emballages fermés refroidir avec de l'eau. Les eaux d'extinction ne peuvent pas écouler dans les égouts.

Moyens d'extinction:

Mousse résistant à l'alcool, CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Utiliser un jet d'eau fort.

Danger

Danger causé par la substance, sont les produits de combustion ou gaz:

Fumées dangereux (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

Oxide d'azote (Nox)

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Porter des moyens de protection individuelle. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel, etc). Mettre les déchets dans un container et éliminer selon les réglementations locales. Eviter de rejeter dans les canalisations.

Instructions pour une utilisation sûre:

S 24 – S25: en cas d'utilisation professionnelle pas de mesures spécifiques nécessaires. Eviter le contact avec les yeux. Ne pas manger ou boire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage :

Tenir à l'abri du gel. Température de stockage >2° et <35°. Ne pas stocker/exposer à la lumière du jour ou dans les environs des sources d'ignition.

Conserver dans un emballage fermé.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Mesures de protection générales:

Suivre les mesures habituelles pour utilisation des produits chimiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage :
Tenir à l'abri du gel. Température de stockage >2° et <35°. Ne pas stocker/exposer à la lumière du jour ou dans les environs des sources d'ignition.
Conserver dans un emballage fermé.

8. Procédures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures hygiéniques:

S20/S21 : ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation
Après le travail bien laver les mains.
Les vêtements sales et/ou imprégnés enlever directement et bien nettoyer

Protection des mains:

S37 Gants nitril

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux :

Lunettes de protection

S25/S26 Eviter le contact avec les yeux, en cas de contact rincer abondamment avec de l'eau.

Protection du corps:

Vêtements de travail

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme :	liquide transparent
Couleur :	Blanc/jaunâtre
Odeur :	léger
Poit d'ébullition (°C):	> 100 °C
Point d'inflammation:	>100°C
Température d'inflammation:	pas déterminé
Pression de vapeur:	pas déterminé
Densité:	1,06 g +/- 0.10g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	soluble
Valeur pH:	ca. 8-9
Viscosité:	300-600 cps avec SP5/100T/min Brookfield RVT

10. Stabilité du produit et réactivité

Décomposition thermique: > 100° C

Réactions dangereuses:

En cas d'utilisation professionnelle aucune réaction dangereuse connu.

Eloigner des moyens d'oxydations, acides alcaliques afin d'éviter des réactions exothermes.

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'utilisation professionnelle aucune réaction dangereuse connu. En cas d'un chauffage supérieur de 250 C° il apparaît une légère augmentation de la concentration acroléine (provoquant des larmes).

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë orale: peut causer des nausées, coliques et irritation de muqueuses (1999/45/EC)

Irritation de la peau : non irritant (1999/45/EC).

Irritation des yeux : Eclaboussures peuvent causer des irritations

12. Informations écotoxicologiques

Biodégradabilité :

La solubilité limitée de l'échantillon n'était pas suffisante pour le test de décomposition selon les directives OESO 301 E.

Toxicité pour poissons: pas déterminé

Toxicité pour Daphniae: pas déterminé

Toxicité pour algues: pas déterminé

Toxicité pour bactéries: pas déterminé

Ne pas déverser dans les égoux

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Evacuation conformément aux prescriptions légales

14. Informations relatives au transport

ADR	}	matériel pas dangereux
RID		
ADNR		
IMDG		
IATA		

15. Informations réglementaires

L'information mentionnée dans cette fiche est fondée sur l'état actuel de nos connaissances et ne contient pas de garanties au regard de l'utilisation, négociabilité, appropriation des biens livrés. En cas de grande négligence ou inconduite volontaire, la responsabilité s'arrêtera au prix net achat des marchandises en question. En aucun cas la responsabilité ne s'étendra à l'endommagement direct ou indirect.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel

Phrases S importantes:

Phrases-S: S20/S21, S22, S23, S24, S25, S26, S28, S37, S62